



Pour travailler toutes et tous Pour l'indemnisation de 100% des chômeurs



A l'heure où le gouvernement impose une réforme pour indemniser moins de travailleurs privés d'emploi et précaires et le plus faiblement possible, **la CGT exige son annulation et une revalorisation immédiate des allocations chômage !**

20%

**des chômeurs sont
indemnisés**

**6,6
MILLIONS**

**d'inscrits à
Pôle Emploi
+78% en 20 ans**

50%

**des allocations
inférieures
à 950€**

À la CGT, à l'opposé de la propagande gouvernementale : nous affirmons que **c'est bien le patronat qui organise le chômage et la précarité**. C'est la raison pour laquelle nous revendiquons l'indemnisation de tous les privés d'emploi et précaires, y compris les jeunes primo-demandeurs.

Notre projet n'est pas irréaliste : les ressources existent ! Il faut forcer le gouvernement à choisir l'emploi plutôt que le chômage et **imposer des embauches au patronat !**

**Pour une politique publique basée sur l'emploi,
pour une assurance-chômage qui indemnise
100% des travailleurs privés d'emploi et précaires :**





reconquête industrielle et des services publics

Avec la réduction hebdomadaire du temps de travail à 32h : 4 millions d'emploi pourraient être créés soit 68 milliards d'euros de ressources supplémentaires pour l'Assurance-Chômage ! Et des centaines de milliers d'autres sont revendiqués dans de nombreux secteurs en lutte comme dans la santé, à la SNCF, dans les collectivités locales !



interdiction des heures supplémentaires et arrêt des exonérations

Alors que le patronat veut augmenter le temps de travail, les heures supplémentaires représentent chaque année 500 000 emplois ! Pire, il a été gavé d'aides publiques et d'exonération de cotisations sociales sans aucune contrepartie en terme d'emploi. L'arrêt de ces mesures apporterait 13.5 milliards d'euros dans le budget de l'Assurance-Chômage !



titularisation des précaires et lutte contre le recours aux contrats courts

En attaquant l'indemnisation chômage des travailleurs précaires, le gouvernement affirme lutter contre les contrats courts ! C'est scandaleux puisque c'est le patronat qui en abusent pour répondre à des besoins qui sont pourtant permanents. Le CDI doit être la norme et les contrats courts combattus par un système de sur-cotisation qui apporterait 5 milliards d'euros au budget de l'Assurance-Chômage.



JE REJOINS LA LUTTE, J'ADHÈRE À LA CGT !

NOM ET PRÉNOM :

TÉLÉPHONE :

ADRESSE :

ADRESSE MAIL :

Coupon à remettre à un militant CGT ou à retourner par voie postale :
263 rue de Paris 93516 MONTREUIL ou en ligne : chomeurs-precaires-cgt.fr